

Anglicisation de la France

Une marche de protestation a eu lieu à Paris, le 18 juin dernier, contre l'envahissement de la France par l'anglais. La revue *Fraterniphonie* (n° 64, 2^e trimestre 2011), publiée par l'AFRAV (Association Francophonie Avenir), donne des exemples concrets du phénomène. On trouvera le texte à la page 3 de la présente livraison.

L'AFRAV écrit : « ... il n'y a eu d'écho de cette marche ni dans les journaux, ni à la radio, ni à la télévision. Les médias... freinent des deux pieds lorsqu'il s'agit de parler de la défense de la langue française, de la franco-

phonie et de la lutte contre le tout anglais. Pour le cas, le 18 juin au soir, les médias sur les ondes ont préféré parler d'une manifestation de motards plutôt que de la nôtre. Scandaleux! »

L'Asulf signale, de son côté, le silence quasi complet des médias québécois et canadiens sur cet événement, mis à part un entrefilet du *Journal de Montréal* et le compte-rendu de l'AFP reproduit dans *Le Soleil*. Or, les francophones d'ici doivent savoir ce qui se passe outremer, car le dérapage linguistique va influencer un jour sur leur avenir.

Sherbrooke : Édifice des Grandes-Fourches

Notre association vient d'apprendre une bonne nouvelle. Un immeuble de Sherbrooke, dont l'appellation proposée était *Place des Grandes-Fourches*, s'appellera plutôt Édifice des Grandes-Fourches.

Le mot *place*, normalisé depuis 1980 par l'Office québécois de la langue française, ne peut se dire d'un bâtiment. Il est alors un calque de l'anglais à éviter. Heureusement, l'appellation fautive a été écartée dans le cas mentionné ci-dessus.

Un planchodrome à Lévis

La Ville de Lévis a pris une heureuse initiative : on y a construit un planchodrome, mais on lui a donné un nom anglais. On a ignoré le néologisme *planchodrome* et l'on s'est contenté du mot anglais dans le communiqué daté du 31 mai dernier et présent sur le site Internet de la ville.

L'Asulf félicite le promoteur, monsieur Roger Labonté, d'avoir écarté le nom choisi. Elle félicite également la Ville de Sherbrooke, qui a appuyé la suggestion de l'Asulf. Cette dernière a pu compter sur l'intervention active de l'un de ses membres dans cette ville, monsieur Gérard Côté.

Pourtant, il faudrait tout faire pour enrichir le français, ajouter des mots qui sonnent français à sa nomenclature et les publiciser. L'Office québécois de la langue française suggère le mot *planchodrome*. Il faudrait l'employer, surtout quand on représente l'État. On a là une expression qui peut remplacer le mot anglais *skatepark*. Le suffixe *drome* fait déjà partie de plusieurs mots (*autodrome*, *cynodrome*, etc.). Au demeurant, on parle de *planche à roulettes* et de *planchistes* dans le communiqué. La filiation est toute naturelle. Et la population adopterait facilement l'expression. Un petit effort mènerait à un petit progrès en matière de qualité de la langue.

Le centre-ville de Sherbrooke comptera désormais un important immeuble dénommé correctement *édifice*. Bravo!

Funérailles nationales de Jack Layton

Contrairement à ce qu'ont annoncé récemment les médias, Jack Layton a eu droit à des **funérailles nationales** et non à des funérailles d'État, anglicisme de *State funeral*.

SOMMAIRE

⇒ Anglicisation de la France	1
⇒ Sherbrooke : Édifice des Grandes-Fourches	1
⇒ Un planchodrome à Lévis	1
⇒ Funérailles nationales de Jack Layton	1
⇒ Langue : une avant-garde française?	2
⇒ L'Ontario fait la leçon au Québec	2
⇒ Nouveaux membres à vie	2
⇒ Terminologues et lexicologues	2
⇒ Extrait de la revue <i>Fraterniphonie</i> du 2 ^e trimestre 2011	3
⇒ Normes en français?	4
⇒ Loi 101?	4
⇒ Pêche ou pêcheries?	4
⇒ Monsieur Charest, ne répétez pas cela!	4



Des militants français ont organisé une importante manifestation le 18 juin dernier à Paris. Plus de 1200 marcheurs venus de différents pays ont sillonné le Quartier latin, et une vingtaine de personnalités ont été invitées à prendre la parole. Plus de quarante associations l'appuyaient. C'était une première.

Les organisateurs de la marche, dont l'ambassadeur Albert Salon, conseiller culturel au Consulat général de France à Québec de 1986 à 1990, et les associations participantes voulaient faire valoir trois propositions : la France n'a pas à céder au tout à l'anglais; la Francophonie doit favoriser le plurilinguisme; ses hommes et ses femmes politiques et ses porte-parole doivent utiliser le français en public. Les organisateurs souhaitaient aussi la convocation d'états généraux de la langue en vue du colloque international qui se tiendra à Québec en juillet 2012.

La défense de la langue, illustrée par le regroupement de Paris, est une prise de position qui enchante les membres de l'Asulf et l'ensemble des Québécois et des francophones canadiens. Pour l'Asulf, il est essentiel que le français soit respecté, utilisé et

rentable si l'on veut en favoriser la qualité. Le combat pour la qualité serait don-quistotisme face à une langue humiliée et méprisée. Au demeurant, l'Association dénonce depuis un quart de siècle le snobisme des élites françaises qui « importent », très souvent inutilement, des mots anglais et qui les « exportent » par la suite dans la Francophonie. Le laxisme français justifie inévitablement les faiblesses ou les « lâchetés » québécoises. De plus, l'Association avait appuyé l'initiative de ses correspondants français lors de l'assemblée générale du 3 mai dernier.

L'Asulf espère que l'initiative d'Albert Salon et de ses collaborateurs aura des suites, qu'on la répétera l'an prochain, que les associations québécoises, acadiennes et ontariennes participeront à son organisation et y désigneront des porte-étendards. Il est temps que la France se rende compte que l'aplaventrisme linguistique mène, on en prend conscience de plus en plus, à l'asservissement politique : les mots sont des envahisseurs pervers et redoutables (Étiemble) et les conquêtes se font maintenant grâce aux mots (Duneton).

L'Ontario fait la leçon au Québec



Heureusement, l'Ontario fait sa signalisation routière correctement en français.

Nouveaux membres à vie

Quatre nouveaux membres à vie viennent s'ajouter à la brochette de dix-neuf personnes dont le nom a été publié dans l'album souvenir du 25^e anniversaire : messieurs Robert Ascah, Raymond Gagnier, Guillaume Gilbert et Louis B. Courtemanche. L'Asulf les accueille avec plaisir.

Terminologies et lexicologues

La position des terminologues, autrefois de l'OQLF, présentée dans *Le Devoir* (12-13 février) et, par la suite, sur le présentoir Internet de l'Asulf, et qui avait récolté 150 signatures d'appui au début de juin, a fait l'objet d'un court échange en commission parlementaire le 19 avril. Le député Pierre Curzi a posé une question à la PDG de l'Office, madame Louise Marchand. Voici un extrait de sa réponse : « La politique d'officialisation linguistique... date de 2004... L'engagement que j'ai pris, c'est de rediscuter de l'approche... une révision de certaines façons de faire a déjà été amorcée, des fiches terminologiques de l'Office ont été revues pour faire en sorte que l'on s'assure de la rectitude de la langue et surtout de la précision. » Madame Marchand a souligné que « le français est une langue qui vit ». L'Asulf est d'accord. Il faut que l'Office pousse à la roue et donne un sens à la vie linguistique.

Conseil d'administration

Président Gaston BERNIER
Vice-président Serge BOUCHARD
Secrétaire Léone TREMBLAY
Trésorier Christian HÉBERT
Membres Alain BÉLANGER
Jean-Guy LAVIGNE
Lola LEBRASSEUR
Gilles LEVASSEUR
France SALVILLE
Pierrette VACHON-L'HEUREUX

Fondateur et président honoraire

Robert AUCLAIR

Tirage 1 000 exemplaires
Périodicité Quatre fois l'an

Asulf Bureau 125, 5000, boul. des Gradins
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
www.asulf.ca
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Le 18 juin 2011 au Panthéon, à Paris

Félicitons Albert SALON, Président d'Avenir de la langue française (ALF*) qui a réussi à organiser, contre vents et marées, le 18 juin, à Paris, une Marche en faveur de la défense de la langue française et de la francophonie, BRAVO!

À Paris, avec plus de 1200 personnes, les Francophones sont descendus dans la rue pour s'opposer au tout anglais, langue devenant de plus en plus envahissante, étouffante en effaçant le français et son utilisation dans : les entreprises, les universités, les écoles, les commerces, les médias, les loisirs, la diplomatie, etc.



Ce samedi, 71^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, un autre appel à résistance s'est déroulé dans le quartier latin de Paris sous la forme d'une grande marche très colorée, aux multiples drapeaux, panneaux et banderoles.

32 associations étaient présentes à cette marche dont l'A.FR.AV, ainsi que de nombreuses délégations françaises et étrangères avec leurs drapeaux respectifs, acadiens, français, haïtiens, italiens, ivoiriens, mauriciens, québécois et Wallons.

Le but de la manifestation était d'alerter les pouvoirs publics pour marquer un coup d'arrêt à la grande offensive en cours depuis des années contre la langue française et la Francophonie.

Nous demandons aussi au gouvernement français l'organisation d'États généraux de la langue française et de la Francophonie.

Les secteurs les plus touchés par le tout anglais :

Les entreprises cent pour cent françaises : Conseils d'administrations où se déroule le tout anglais, sans la présence du moindre anglophone.

Les universités, les écoles : Elles imposent aux étudiants français ou francophones, des cursus en anglais donnés par des professeurs français.

Les Hôpitaux : Ils obligent leurs techniciens à utiliser des modes d'emploi exclusivement en anglais. Source de nombreux accidents, les médias ont toujours masqué cet état de fait.

La justice : Sur décision de Mme Rachida Dati, l'apprentissage de l'anglais obligatoire pour tous les magistrats français.

Réunions Scientifiques : En France, l'usage du français est complètement proscrit dans les communications écrites et orales.



Universitaires et chercheurs français : Les demandes de financement à la Commission européenne ou à l'Agence nationale de la recherche doivent se faire tout en anglais.

Les médias français : Avec la culture anglo-saxonne et en nous imposant des auteurs et des productions étatsuniennes, les talents français se retrouvent soit au chômage, soit contraints à l'exil.

La diplomatie : Le français disparaît de la vie diplomatique, la tendance est de ne plus l'utiliser et de le remplacer par l'anglais.

Avant la marche, devant le Panthéon, les voix du sursaut furent celles des représentants d'associations et de partis : celles de M. Claude Hagège, des élus Jean-Pierre Chevènement, Jacques Myard, Nicolas Dupont-Aignan, Paul-Marie Coûteaux et Patrick Louis, celles des Mariannes de la République, du CRAN, du Carrefour des Acteurs sociaux, des Ivoiriens de France, d'un syndicaliste italien venu de Rome, du C.O.U.R.R.I.E.L, etc.

Pour dire « non à l'anglais partout ».

Pour dénoncer la superclasse mondiale qui, pour l'argent roi et l'empire actuellement anglo-saxon, détruit les nations, leurs langues et leurs cultures.

Pour condamner telles élites de leurs pays qualifiées par Michel Serres de « collabos de la pub et du fric ».

Pour dire avec Umberto Eco que « la langue de l'Europe, c'est la traduction ».



Pour affirmer la solidarité des peuples francophones dans la défense et l'illustration de leur patrimoine commun et de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe et du monde.

Pour exiger l'organisation officielle en France d'états généraux de la langue française et de la Francophonie avec toutes les forces vives de la Nation.

Pendant la marche, le long cortège a été accueilli favorablement par des applaudissements, aux cris de « Vive la défense de notre langue ! ».



* 34 bis rue de Picpus - 75012 Paris - (courriel : avenirlf@laposte.net)

Normes en français?

Raymond
GAGNIER



Dans le domaine de l'habitation, plusieurs entreprises utilisent le programme de certification LEED afin de satisfaire aux normes de l'environnement. LEED est l'acronyme de *Leadership in Energy and Environmental Design*. Cette appellation nous vient des États-Unis. Le site Internet nous révèle que le « Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) a par la suite adapté le système d'évaluation au contexte canadien et est maintenant responsable de la certification des projets canadiens ».

Il est étonnant qu'il n'y ait pas d'équivalent français à cette expression. Pourtant, en France, on donne comme équivalent à LEED : Haute qualité environnementale. Créer une norme, c'est bien, mais cette norme doit aussi respecter le français.

Dans le même ordre d'idées, Hydro-Québec s'évertue à nous inciter à économiser l'énergie en faisant installer des fenêtres ou des thermostats homologués ENERGY STAR. Cette appellation vient aussi des États-Unis. Au Canada, c'est l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles du Canada (RNCan) qui en fait la promotion. Comment se fait-il qu'Hydro-Québec n'ait pu trouver une expression pour traduire ENERGY STAR? Si l'une de nos plus importantes sociétés nationales ne donne pas l'exemple, comment pourra-t-on exiger que les entreprises privées respectent la langue française?

Loi 101?

Au cours de juillet 2011, le Mouvement Québec français a invité les citoyens à parafer une pétition en faveur d'une application rigoureuse de la « Loi 101 ». L'Asulf a répercuté le communiqué du Mouvement à ses membres et a répété l'expression. Un membre, monsieur Graham Hay, nous a fait remarquer avec raison qu'il n'y a pas de « Loi 101 ». Il y a eu un « projet de loi 101 ». Mais, depuis son adoption, le projet est devenu une loi dont le titre est Charte de la langue française, laquelle forme le chapitre 5 des Lois du Québec de 1977. Qui osera négliger « loi 101 » et faire place à « loi 5-1977 »?

Monsieur Charest, ne répétez pas cela!

Vous avez déclaré le 14 août à Sherbrooke : « Ce n'est pas cette année que le débat sera initié... je ne vois pas à l'écran radar le jour où on va l'initier » (*Le Devoir*, 15 août 2011).

Le mot *initier* est un anglicisme en ce sens. Il faudrait dire la prochaine fois : sera lancé, on va l'entamer.

Les dirigeants aussi doivent viser une langue de qualité.

Pêche ou pêcheries?

L'Assemblée nationale a fait publier une invitation à venir témoigner devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries... à la mi-juin. Il y aurait lieu de corriger l'appellation « Commission de l'agriculture, des pêcheries... ».

Le mot « pêcheries » désigne en français des lieux aménagés pour la pêche. Comme le mot est utilisé dans le voisinage de « agriculture » dans le titre de la commission de l'Assemblée nationale, on peut supposer que le mot de même nature est « pêche ». Mais on pourrait dire : Commission des fermes, des pêcheries... Des auteurs québécois (Chouinard, d'Apollonia, Roux) notent que l'emploi de « pêcheries » découle d'une traduction approximative de *fisheries*, qu'on rend en français par deux réalités : la pêche, d'une part, et les pêcheries, d'autre part.

Essayer, avec bonne humeur et sans condamnation, de lutter pour une langue correcte, c'est batailler contre la nuit, contre l'obscurité de la tour de Babel.

(Pierre Bénard)

Adhésion à l'Asulf

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 60 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 300 \$
Date _____

Paiement à l'ordre de l'Asulf